Climat scolaire et lutte contre le harcèlement

7/04/21 en visio conférence

Hélène Poisson CPC Lillebonne

Retour sur le m@gistere

Points abordés :

- ✓ qu’est-ce que le harcèlement ?
- ✓ Le repérage des signaux faibles
- ✓ La prise en charge

Lutte contre le Harcèlement

Prévention du harcèlement dès la maternelle

- Etude d'albums
- Travail sur les émotions , les différences , la confiance en soi, l'empathie

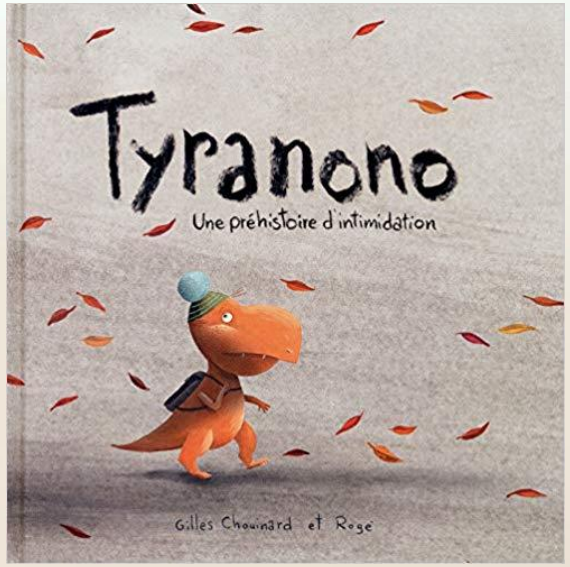

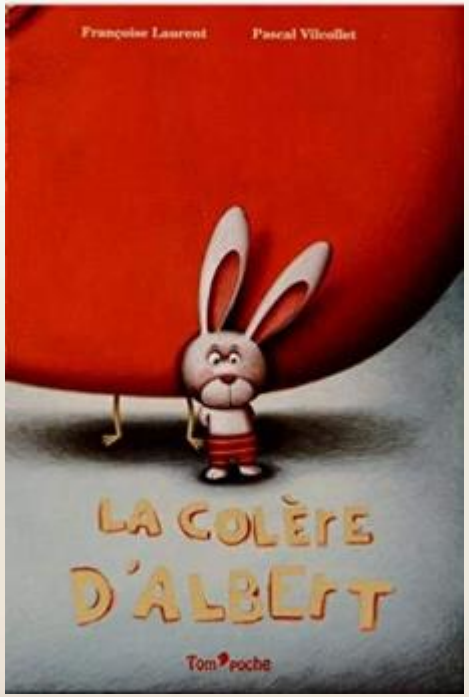

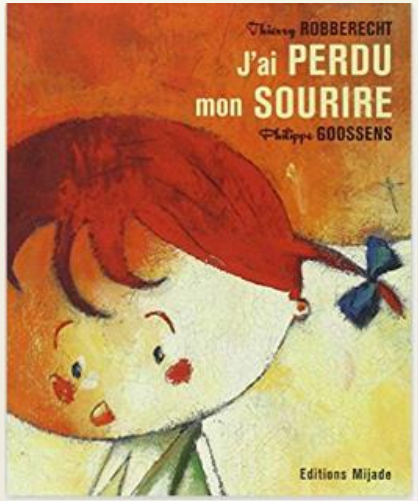

Des outils

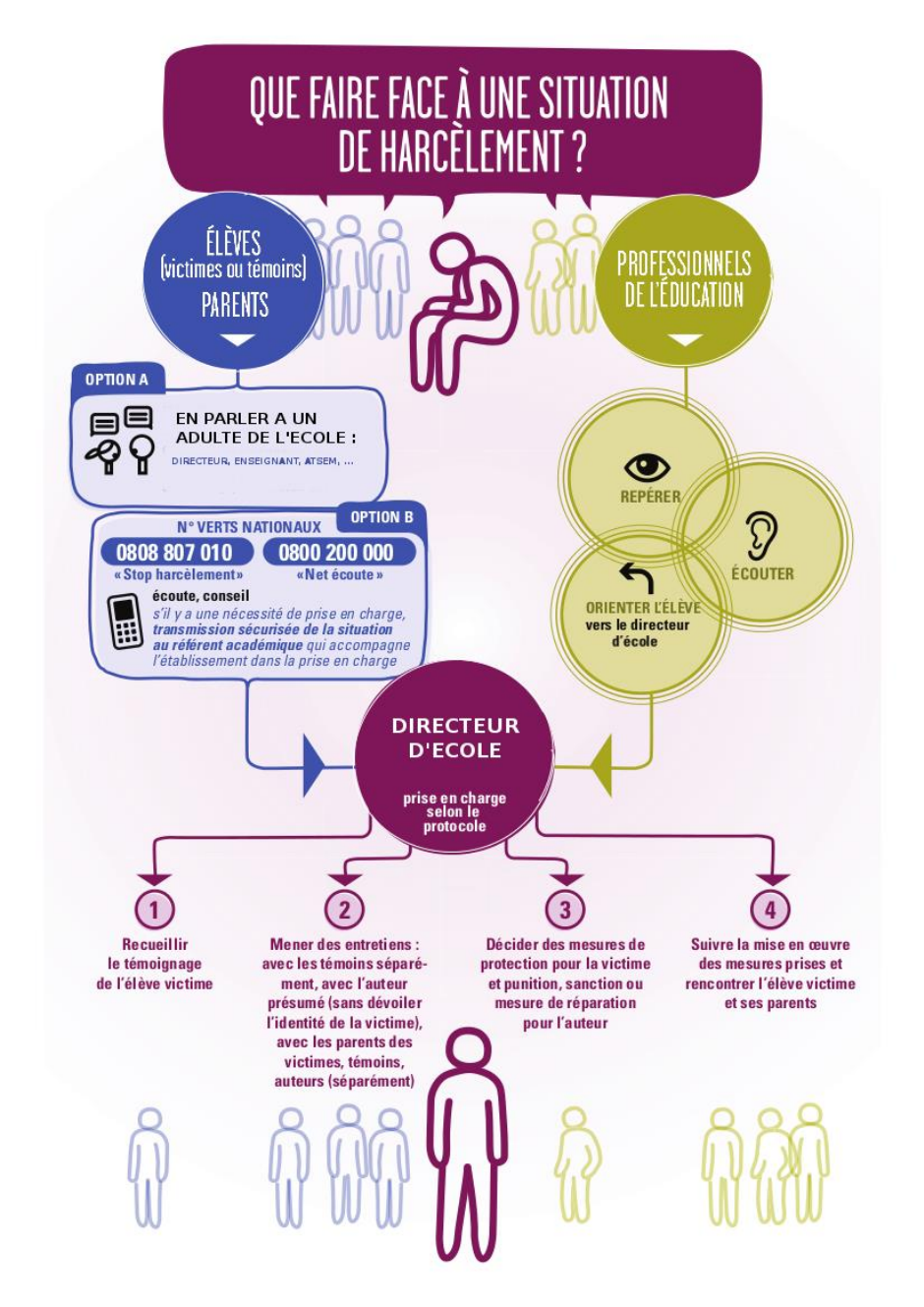
QUE FAIRE FACE À UNE SITUATION DE HARCÈLEMENT ?
ÉLÈVES (victimes ou témoins) PARENTS
PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION
OPTION A
EN PARLER A UN ADULTE DE L'ECOLE :
DIRECTEUR, ENSEIGNANT, ATSEM, ...
OPTION B
N° VERTS NATIONAUX
0808 807 010
« Stop harcèlement»
0800 200 000
«Net écoute »
écoute, conseil
s'il y a une nécessité de prise en charge, transmission sécurisée de la situation au référent académique qui accompagne l'établissement dans la prise en charge
REPÉRER
ÉCOUTER
ORIENTER L'ÉLÈVE vers le directeur d'école
DIRECTEUR D'ECOLE
prise en charge selon le protocole
1
Recueillir le témoignage de l'élève victime
2
Mener des entretiens : avec les témoins séparément, avec l'auteur présumé (sans dévoiler l'identité de la victime), avec les parents des victimes, témoins, auteurs (séparément)
3
Décider des mesures de protection pour la victime et punition, sanction ou mesure de réparation pour l'auteur
4
Suivre la mise en œuvre des mesures prises et rencontrer l'élève victime et ses parents

Des outils

- guide

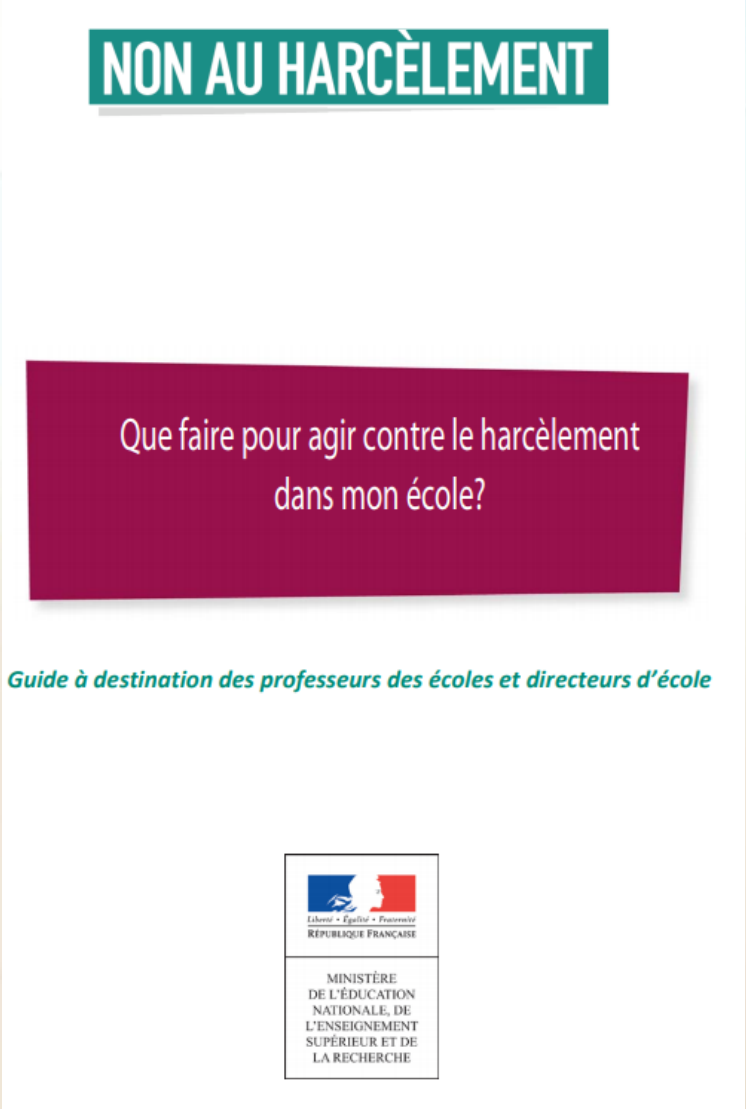

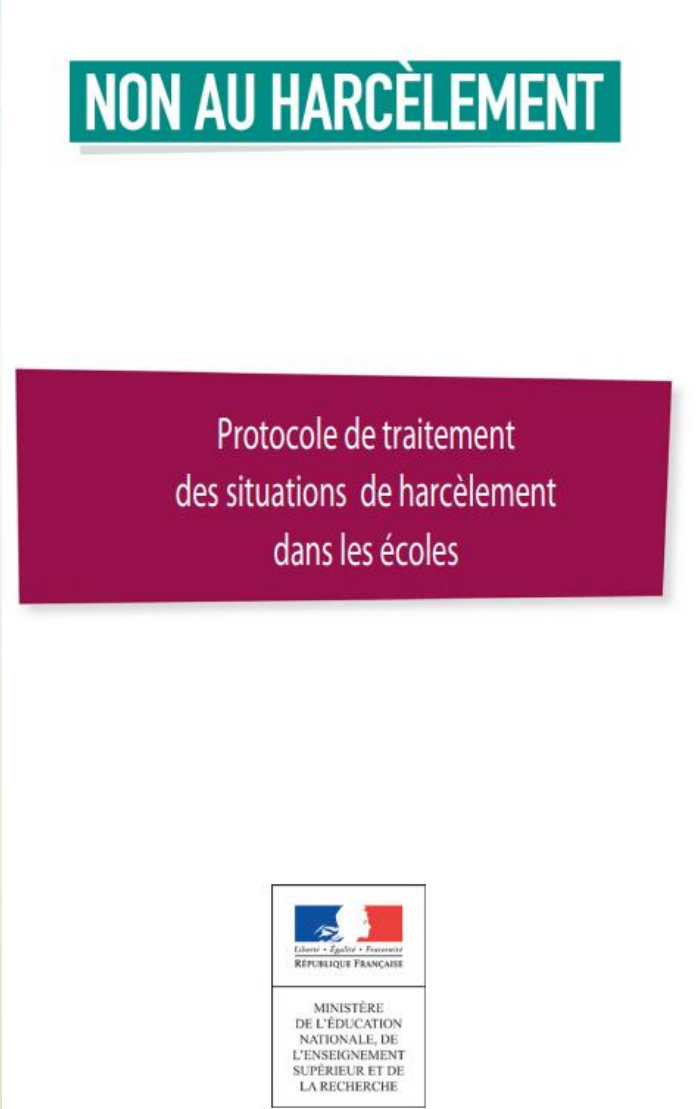

- Protocole

Prévention du harcèlement

- cahier d'activités

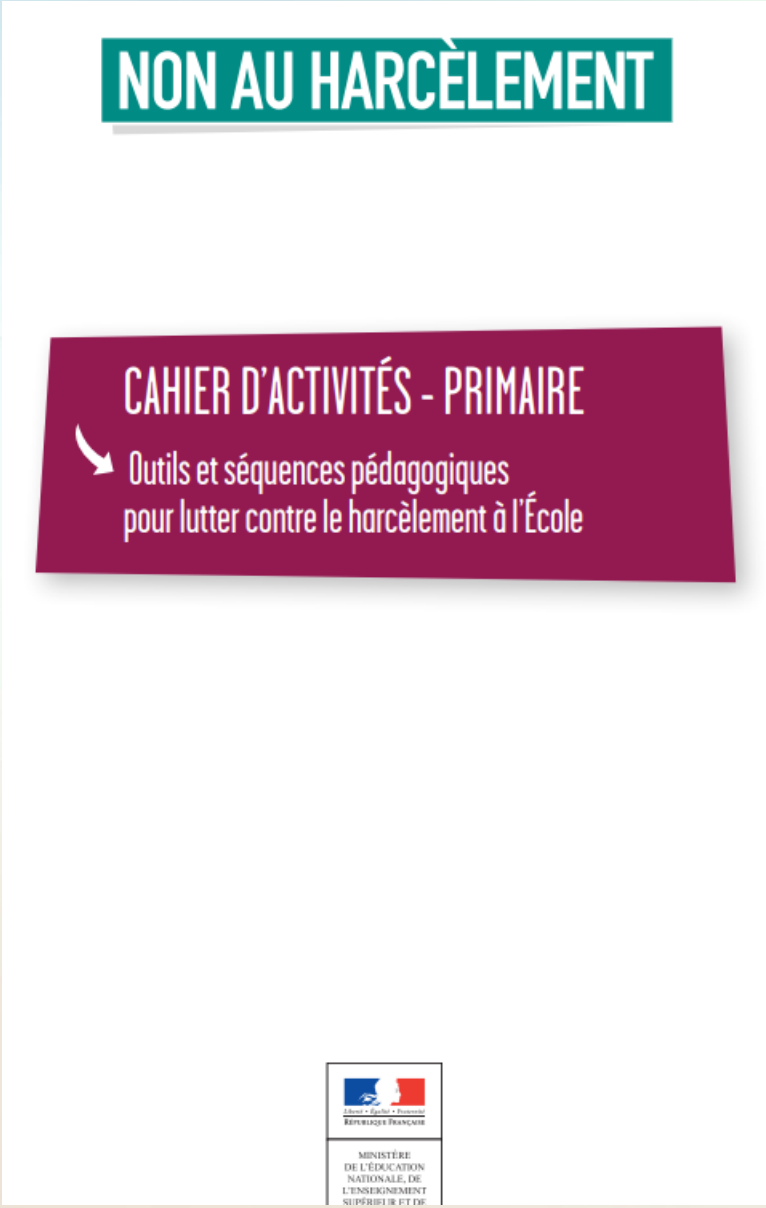

Prévention de la violence

Comment agir ?
Sept facteurs interdépendants

- Agir sur le climat relationnel, fondé sur une dynamique et des stratégies d'équipe ;
- agir avec un cadre et des règles explicites et explicitées ;
- adopter des stratégies pédagogiques en faveur de l'engagement et de la motivation des élèves ;
- assurer la sécurité, promouvoir le respect de soi et des autres, prévenir les violences et le harcèlement ;
- interagir en contexte, le lien avec les familles ;
- interagir en contexte, le lien avec les partenaires ;
- agir sur la qualité de vie dans l'établissement : le temps et l'espace.

Prévention de la violence

Climat scolaire

site CANOPE

Agir sur le **climat scolaire**, c'est agir sur l'ensemble de l'organisation de l'école, en portant des actions sur **7 facteurs** :

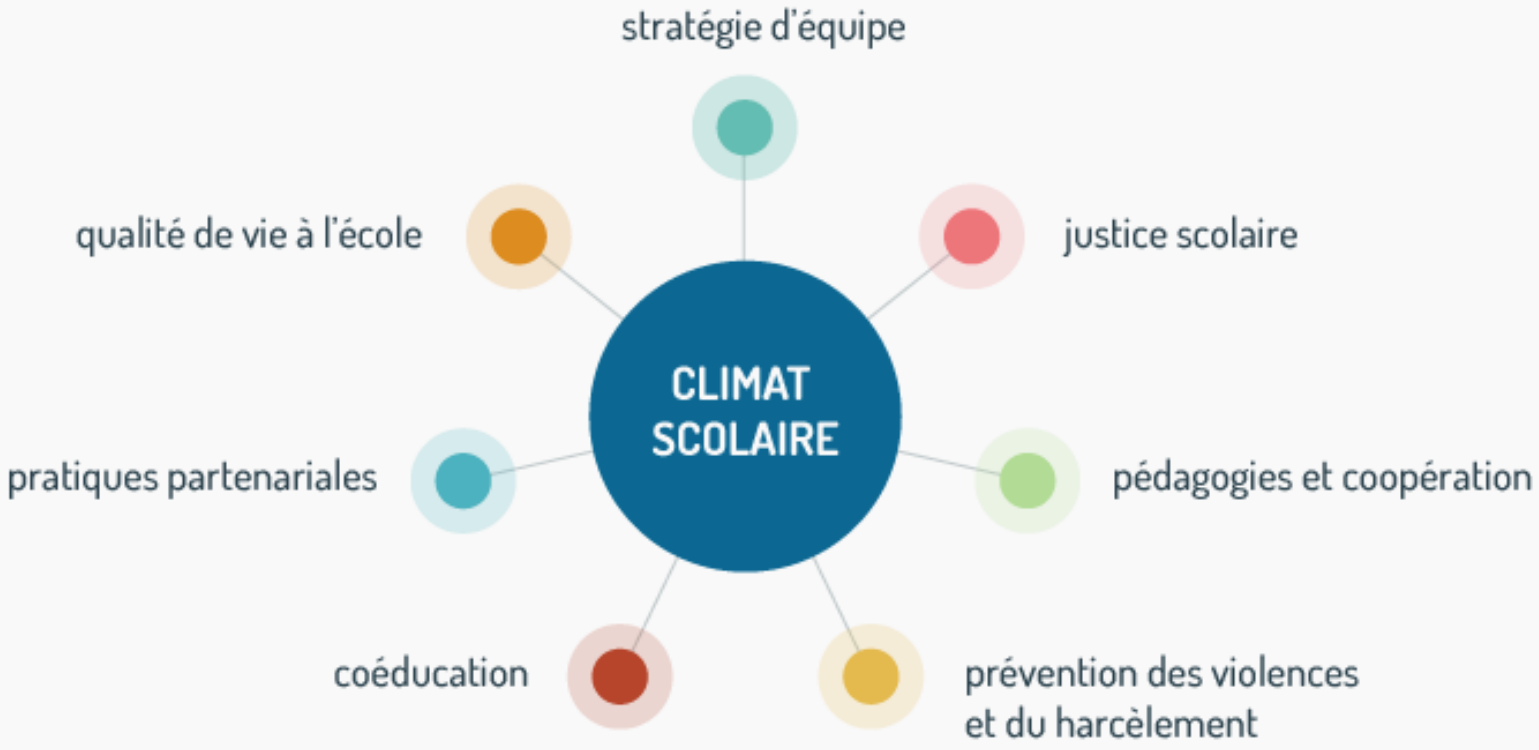

Climat scolaire

guide

AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE

GUIDE

AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE
A L'ECOLE PRIMAIRE

Stratégie d'équipe

Pour agir en faveur de la cohésion des équipes

Objectif 1 : Développer le sentiment d'appartenance à l'établissement /construire une culture commune

- Mettre en place une procédure d'accueil et d'accompagnement des nouveaux personnels
- Mettre en place des procédures de régulation des conflits et des tensions au sein des équipes
- Faire connaître les projets et les actions menés, les évaluer

Objectif 2 : Améliorer la cohérence, la cohésion et le travail en équipe

- Encourager la mise en œuvre de projets pluridisciplinaires
- Instaurer et faire vivre les instances de concertation et d'échanges
- Organiser/améliorer la circulation de l'information

Objectif 3 : Favoriser le bien être des personnels

- Faciliter les relations collégiales entre adultes
- Améliorer l'accompagnement des personnels en souffrance et/ou en difficultés
- Veiller à maintenir des lieux de vie accueillants

Justice scolaire

Pour agir avec un cadre explicite et explicité

Objectif 1 : Lutter contre l'arbitraire et le sentiment d'injustice

- Faire participer les élèves à l'élaboration des règles, impliquer les élus et les délégués
- Expliciter des règles à partir du règlement intérieur définissant des repères en termes d'interdits, d'obligations et de droits
- Veiller au sentiment de justice dans la punition, la sanction
- Veiller au respect du règlement intérieur par tous les membres de la communauté éducative
- Instaurer des normes et des attentes communes vis-à-vis des comportements
- Veiller à une application équitable des règles et au respect des principes du droit démocratique
- Instaurer des sanctions éducatives et une justice restaurative

Objectif 2 : Développer une écoute bienveillante et veiller à la bientraitance

- Encourager la médiation par les pairs
- Activer le conseil de vie lycéenne / mettre en place un conseil de vie collégienne
- Mettre en place un projet éducatif pour l'internat
- Développer des modes d'évaluation bienveillante
- Réaliser une enquête de climat scolaire au sein de l'établissement

Coopération

Pour agir en faveur de l'engagement et de la motivation des élèves

Objectif 1 : Développer une pédagogie de la réussite

- Donner du sens aux apprentissages, être explicite dans les objectifs et les attentes
- Travailler sur l'empathie
- Développer des démarches de coopération entre pairs
- Reconnaître l'individualité et les compétences même extrascolaires
- Mettre en œuvre des parcours individualisés de formation

Objectif 2 : Impulser une dynamique participative des élèves

- Ecouter la parole de l'élève, notamment au sein des instances (CVL, CVC, conseil des délégués, …)
- Créer les conditions propices au déroulement d'une véritable campagne électorale pour les élections des élèves délégués dans les différentes instances
- Favoriser l'exercice de leur mandat pour les élèves élus
- Responsabiliser les élèves et développer leur autonomie
- Mettre les élèves en situation d'être acteurs
- Valoriser l'engagement des élèves (livret scolaire, diplôme, …)
- S'associer à la dynamique mise en place par la collectivité territoriale concernant les conseils locaux d'enfants et de jeunes

Ateliers

Climat de classe/Vivre ensemble

Ce fichier recense un ensemble d'activités mises en place par l'OCCE 71 dans des ateliers « Vivre ensemble, Climat de classe ».
Bien sûr, toutes ces fiches sont adaptables en fonction des élèves.

Association Départementale SAÔNE-ET-LOIRE
OCCE AUTONOMES & SOLIDAIRES
Pédagogie coopérative

OCCE 71
Pôle Associatif Langevin
2 Rue Alphonse Daudet
71 100 Chalon sur Saône
03 85 93 39 07
occe.71@wanadoo.fr

ateliers

Prévention de la violence et du harcèlement

Objectif 1 : Garantir la sécurité des élèves et des personnels

- Elaborer ou actualiser le diagnostic de sécurité
- Mettre en place un plan de prévention de la violence (prévention situationnelle, sensibilisation des élèves, formation des personnels, préparation à la gestion d'une crise)
- Dynamiser le CESC / mettre en place un CESC inter-degrés
- Prévenir, anticiper, s'organiser pour mieux gérer les conflits et les situations de crise (cellule de veille ou de suivi, protocoles, ...)
- Procéder à une analyse et à un retour d'expérience sur les faits de violence, les conflits et les crises
- Etre attentif aux différents signaux faibles précurseurs d'une crise
- Prendre en compte les émotions, accompagner et soutenir les victimes

Objectif 2 : Favoriser l'expression de la citoyenneté pour une ambiance sereine

- Prévenir et lutter contre le harcèlement et toutes les formes de discriminations
- Impliquer les élus CVL et les élèves délégués (formation par les pairs)
- Favoriser la prise en compte des compétences sociales et civiques des élèves par l'ensemble de l'équipe éducative

Co-éducation avec les familles

Objectif : **Favoriser la réussite éducative des élèves en construisant un partenariat entre professionnels, parents et élèves**

- Favoriser les échanges parents-parents, parents-communauté éducative
- Définir un dispositif d'accueil des parents
- Impliquer les parents dans l'action éducative
- Favoriser l'écoute et l'action des parents dans le cadre du CESC
- Améliorer la connaissance par les parents du cadre éducatif et pédagogique explicité par l'équipe éducative
- Développer la communication entre les parents et l'établissement
- Mettre en place des actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité
- Favoriser les échanges parents-professionnels dans le cadre de formations communes

Indicateurs de suivi pouvant être retenus :

> Taux de participation des parents d'élèves aux élections et dans les instances
> Nombre de projets impliquant ou associant les parents
> Existence d'un dispositif d'accueil des parents
> Degré d'utilisation des outils de communication par les parents

Pratiques partenariales

Pour interagir en contexte

Objectif 1 : Développer les liens entre l'élève, son environnement et l'établissement

- Favoriser l'intervention des associations agréées dans des actions de prévention complémentaires aux enseignements (CESC)
- Proposer un temps aux partenaires pendant lequel les élèves peuvent présenter leurs travaux, leurs attentes, …
- Encourager la participation des élèves aux activités organisées par les partenaires, comme des actions de santé, de solidarité, ...
- Elaborer des stratégies afin d'engager les partenaires dans le projet d'école
- Créer un partenariat avec les services extérieurs compétents dans le cadre de la prise en compte des situations des élèves à besoins éducatifs particuliers

Objectif 2 : Entretenir les liens entre l'établissement et les partenaires extérieurs

- Créer un CESC inter-degrés
- Développer et entretenir les relations avec les partenaires institutionnels (Sécurité, Justice, correspondant sécurité école, …)
- Faire des partenaires les invités permanents et officiels des événements de l'établissement, les inviter à des moments conviviaux
- Entretenir des liens avec la collectivité de rattachement
- Participer aux instances locales dans le cadre de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance
- Développer le travail en réseau au sein du bassin d'éducation et de formation

Qualité de vie à l'école

Pour agir sur la qualité de vie, organiser le temps et l'espace

Objectif 1 : Créer un cadre de vie propice au développement personnel de chaque élève

- Veiller à la propreté et à l'entretien des locaux, au bon fonctionnement des équipements, à la réparation rapide des dégradations
- Décorer les locaux avec les travaux des élèves
- Favoriser la mise en œuvre d'activités périscolaires
- Participer à l'opération « école ouverte », notamment dans le cadre d'une relation inter-degrés
- Veiller à la qualité de l'alimentation et aux conditions d'accueil au restaurant scolaire / à l'internat, en liaison avec la collectivité territoriale
- Garantir la sécurité des élèves (surveillance)
- Penser les emplois du temps en fonction du rythme des élèves, des logiques d'apprentissage, des contraintes de transports
- Organiser des temps collectifs de convivialité
- Organiser les différents temps, notamment les récréations, avec du matériel et des activités ludiques et des lieux de repos possibles
- Expliciter les fonctions et les usages des différents lieux

Objectif 2 : Responsabiliser les élèves dans l'amélioration de leur cadre de vie

- Impliquer les élèves dans des actions de développement durable (club écologique, éco-délégués, …)
- Impliquer les élèves dans l'élaboration et la communication de règles de vie destinées à rendre l'école plus accueillante
- Organiser l'espace de la classe afin d'encourager l'apprentissage collaboratif

Prévention et lutte contre la violence en milieu scolaire

Eduscol

- **Prévenir le harcèlement**
- **Agir contre la violence**
- **Améliorer le climat scolaire pour une école de la confiance**
- **Mesurer et prévenir la violence**
- **Diagnostic de sécurité des équipes mobiles de sécurité**

Plan de prévention

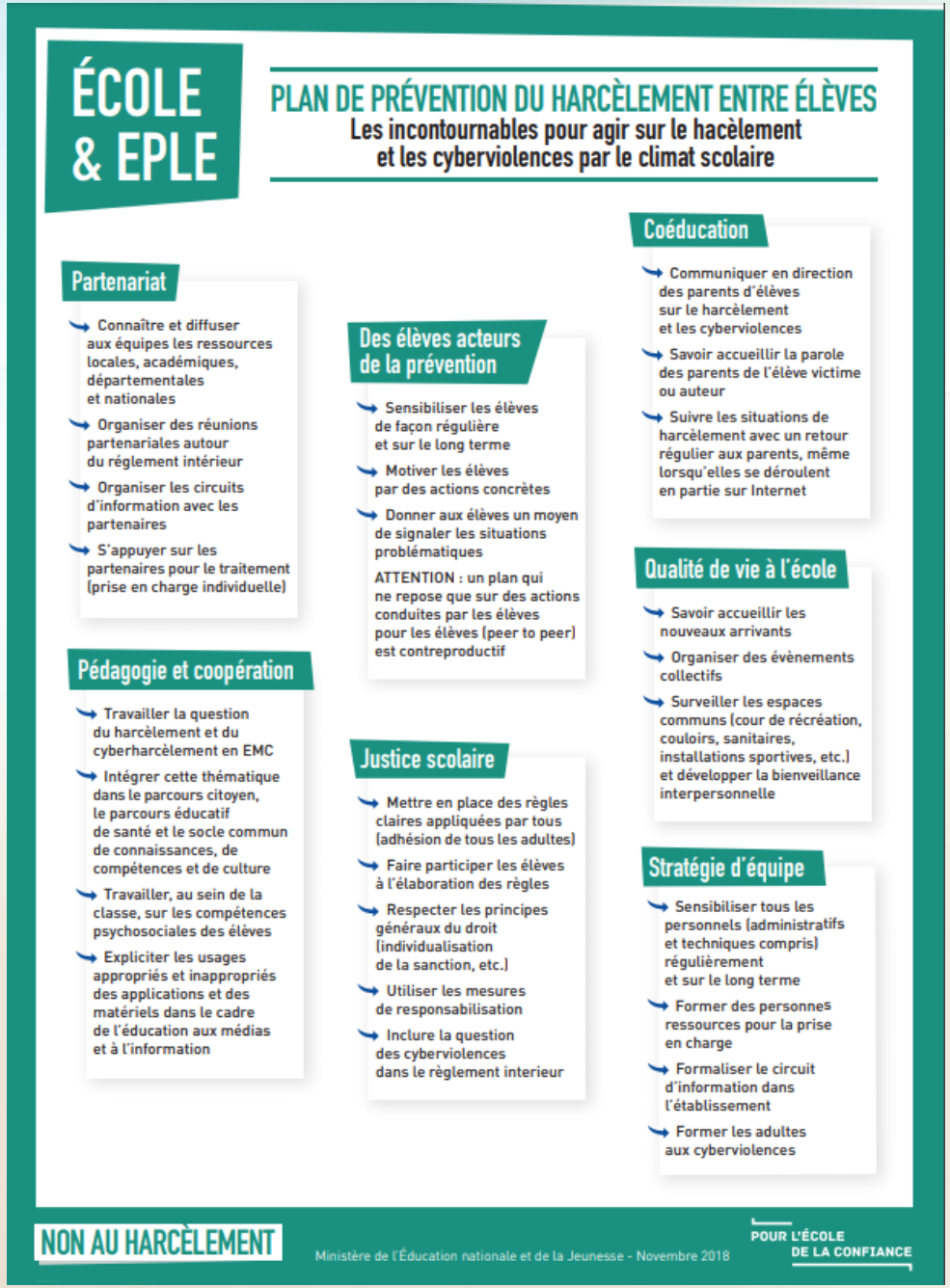

ÉCOLE & EPLE

PLAN DE PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT ENTRE ÉLÈVES

Les incontournables pour agir sur le hacèlement et les cyberviolences par le climat scolaire

Partenariat

- Connaître et diffuser aux équipes les ressources locales, académiques, départementales et nationales
- Organiser des réunions partenariales autour du réglement intérieur
- Organiser les circuits d'information avec les partenaires
- S'appuyer sur les partenaires pour le traitement (prise en charge individuelle)

Pédagogie et coopération

- Travailler la question du harcèlement et du cyberharcèlement en EMC
- Intégrer cette thématique dans le parcours citoyen, le parcours éducatif de santé et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- Travailler, au sein de la classe, sur les compétences psychosociales des élèves
- Expliciter les usages appropriés et inappropriés des applications et des matériels dans le cadre de l'éducation aux médias et à l'information

Des élèves acteurs de la prévention

- Sensibiliser les élèves de façon régulière et sur le long terme
- Motiver les élèves par des actions concrètes
- Donner aux élèves un moyen de signaler les situations problématiques

ATTENTION : un plan qui ne repose que sur des actions conduites par les élèves pour les élèves (peer to peer) est contreproductif

Justice scolaire

- Mettre en place des règles claires appliquées par tous (adhésion de tous les adultes)
- Faire participer les élèves à l'élaboration des règles
- Respecter les principes généraux du droit (individualisation de la sanction, etc.)
- Utiliser les mesures de responsabilisation
- Inclure la question des cyberviolences dans le règlement interieur

Coéducation

- Communiquer en direction des parents d'élèves sur le harcèlement et les cyberviolences
- Savoir accueillir la parole des parents de l'élève victime ou auteur
- Suivre les situations de harcèlement avec un retour régulier aux parents, même lorsqu'elles se déroulent en partie sur Internet

Qualité de vie à l'école

- Savoir accueillir les nouveaux arrivants
- Organiser des évènements collectifs
- Surveiller les espaces communs (cour de récréation, couloirs, sanitaires, installations sportives, etc.) et développer la bienveillance interpersonnelle

Stratégie d'équipe

- Sensibiliser tous les personnels (administratifs et techniques compris) régulièrement et sur le long terme
- Former des personnes ressources pour la prise en charge
- Formaliser le circuit d'information dans l'établissement
- Former les adultes aux cyberviolences

NON AU HARCÈLEMENT

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Novembre 2018

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Mise en activité en équipe : construire le plan de prévention

Mise en activité en équipe : construire le plan de prévention

STRATÉGIE D'ÉQUIPE

LES INCONTOURNABLES

- Sensibiliser tous les personnels régulièrement et sur le long terme
- Former des personnes ressources pour la prise en charge
- Formaliser le circuit d'information dans l'établissement

Les actions dans l'école

Ecrivez ici les actions retenues pour votre école
Exemples > Conférence sur site
> Formation de personnes ressources sur site
> Organigramme connu de tous (équipe, élèves, parents),
> Travail sur la communication interne…

COÉDUCATION

LES INCONTOURNABLES

- Communiquer sur le harcèlement auprès des parents d'élèves
- Savoir accueillir la parole des parents de l'élève victime ou auteur
- Suivre les situations de harcèlement avec un retour régulier aux parents

Les actions dans l'école

Ecrivez ici les actions retenues pour votre école.
Exemples
> Mention sur le site Web
> Café des parents
> Rencontre avec les parents délégués

DES ÉLÈVES ACTEURS DE LA PRÉVENTION

LES INCONTOURNABLES

- Sensibiliser les élèves de façon régulière et sur le long terme
- Motiver les élèves par des actions concrètes

Les actions dans l'école

Ecrivez ici les actions retenues pour votre école.
Exemples
> Séances de sensibilisation
> Création d'affiches, de vidéos , blogs, webradios, cafés-débats
> Formation d'élèves ambassadeurs
> Lien avec les programmes (sciences, français, histoire)..

PLAN DE PRÉVENTION HARCELEMENT *de l'école*

Ecrivez ici le nom de votre école

QUALITÉ DE VIE À L'ÉCOLE

LES INCONTOURNABLES

- Savoir accueillir les nouveaux arrivants
- Organiser des évènements collectifs
- Surveiller les espaces communs (cour de récréation, couloirs, sanitaires, installations sportives…)

Les actions dans l'école

Ecrivez ici les actions retenues pour votre école
Exemples > Journée de prérentrée
> Journée d'intégration
> Rituels d'accueil dans la classe
> Espace d'écoute
> Aménagement des espaces de la cour

JUSTICE SCOLAIRE

LES INCONTOURNABLES

- Mettre en place des règles claires appliquées par tous (adhésion de tous les adultes)
- Faire participer les élèves à l'élaboration des règles
- Respecter les principes généraux du droit (individualisation de la sanction…)

Les actions dans l'école

Ecrivez ici les actions retenues pour votre école
> Conseil coopératif en primaire

PARTENARIAT

LES INCONTOURNABLES

- Connaître et diffuser aux équipes les ressources locales, académiques, départementales et nationales
- Organiser des réunions partenariales autour du réglementintérieur
- Organiser les circuits d'information avec les partenaires
- S'appuyer sur les partenaires pour le traitement

Les actions dans l'école

Ecrivez ici les actions retenues pour votre école
> Proposer des actions partenariales en lien avec les associations, la police, les collectivités
> Inviter les partenaires aux actions de sensibilisation, faire connaître les actions conduites par l'établissement...

DSDEN des Ardennes

Mise en activité en équipe : construire le plan de prévention

circonscription de Lillebonne
académie de Normandie

#NAH
NON AU HARCÈLEMENT

Amélioration du climat scolaire

Plan de prévention contre le harcèlement et la violence

Texte de référence : loi n°2013-595 du 8 juillet 2013

La loi n° 2013-595 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République prévoit que la lutte contre toutes les formes de harcèlement constitue une priorité pour chaque établissement d'enseignement scolaire. Prévenir et lutter contre le harcèlement est donc un devoir qui s'impose à tous les membres de la communauté éducative. Assurer la sécurité et la sérénité de tous les élèves et de tous les personnels dans les écoles et les établissements, c'est transmettre et faire respecter les valeurs essentielles que sont la solidarité, la fraternité, la dignité de tous, le dialogue, l'écoute et le respect mutuels.

1. Coordonnées de l'école, établissement

Ecole / établissement	Téléphone	Adresse électronique	Effectifs
Mairie	Téléphone	Adresse électronique	

2. Contexte de l'école

L'essentiel	
Points forts **Points de vigilance**	

Indicateurs ; graphique d'outil d'auto évaluation et de pilotage des établissements, indicateurs climat scolaire…

Commentaires :
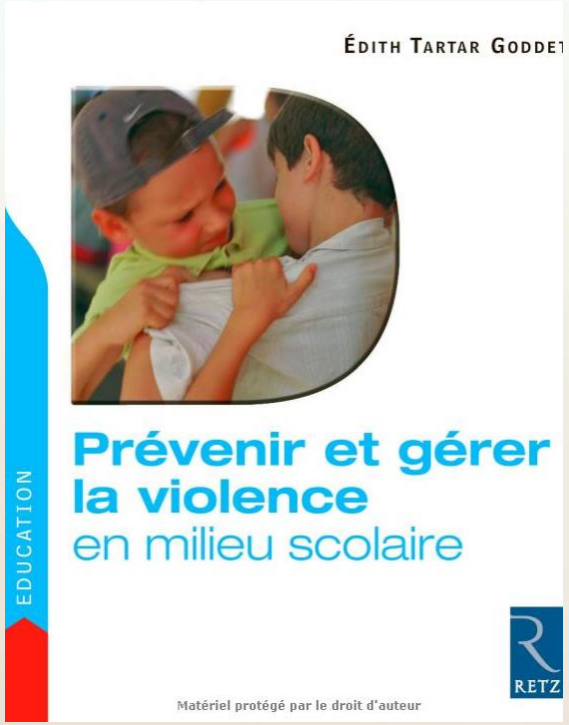
Bibliographie